

**Procès-verbal  
Conseil d'établissement no 1 (année 2023-2024)  
de l'école St-Marc, dans le salon du personnel  
Le jeudi 28 septembre 2023**

**Membres présents :**

Dino Spassatempo (directeur)  
Véronique Bussières  
Catherine Barahona-Dussault  
Salomé Fontolliet  
Sophie Brosseau  
Simon Fournier  
Louis-Philippe Forget, substitut, remplace Pierre Laurent  
Rafik Rehi, substitut

Chantal Sweeney  
Pascal Lafrance  
Julie Lamoureux Dicaire  
Claire Neyrolles  
Louis Beaudoin De La Sablonnière  
Jonathan Bécotte  
Bernard Dostie

**Membre absent:**

Pierre-Laurent Boudrias

Visite/public :  
Aucun

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté. Il est 18h00.

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre**

Simon Fournier est le secrétaire pour la rencontre.

**3. Confirmation d'absence de conflit d'intérêt des membres du CÉ**

La demande est faite par la direction aux membres du CÉ d'identifier si l'un ou l'une d'entre eux pourrait se trouver en conflit d'intérêt quant à son rôle au CÉ. Il est confirmé qu'il n'y pas de conflit d'intérêt.

#### **4. Élection du/ de la président(e) et du de la vice-président(e)**

*Résolution 2023-09-28-01*

Véronique Bussièrès se propose comme présidente  
Salomé Fontolliet seconde. Véronique Bussièrès est nommée présidente du CÉ pour  
2023-2024.

*Résolution 2023-09-28-02*

Simon Fournier se propose comme Vice-Président  
Catherine Barahona-Dussault seconde. Simon Fournier est nommé vice-président du  
CÉ pour 2023-2024.

#### **5. Compléter document d'identification des membres**

Les membres complètent le document remis par la direction. Les documents dûment  
remplis sont remis à la direction.

#### **6. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Résolution 2023-09-28-03*

L'ordre du jour est lu et adopté. Bernard Propose l'adoption. Sophie Brosseau  
seconde.

Les membres du CÉ décident de faire un tour de table afin de se présenter.

#### **7. Adoption du procès-verbal et suivi du 6 juin 2023 et 12 septembre 2023**

Les membres font un survol du procès-verbal.

Véronique souligne qu'il avait été noté en suivi d'établir un calendrier des points  
à ouvrir par le CÉ au cours de l'année. Comme nous avons maintenant un  
gabarit de rapport annuel qui inclut tous ces points, ce n'est peut-être plus  
nécessaire.

*Résolution 2023-09-28-04*

Véronique Bussièrès propose l'adoption du procès-verbal du 6 juin 2023, secondée  
par Pascal.

*Résolution 2023-09-28-05*

Véronique propose l'adoption du procès-verbal du 12 septembre 2023,  
secondée par Julie LAMOUREUX-DICAIRE.

## 8. Adoption du calendrier des réunions du CÉ 2023-2024

L'assemblée discute du jour de la tenue des réunions.  
L'assemblée passe au vote. La majorité a choisi le mardi.  
Les dates proposées sont :

28 septembre 2023	12 mars 2024
24 octobre 2023	16 avril 2024
5 décembre 2023	14 mai 2024
16 janvier 2024	4 juin 2024
13 février 2024	

*Résolution 2023-09-28-06*

Véronique Bussièrès propose l'adoption du calendrier de réunion 2023-2024,  
Claire NEYROLLES seconde.

## 9. Mot du public

Il n'y a pas de public.

## 10. Mot du/de la président(e)

Véronique Bussièrès exprime ses idées sur le déroulement des rencontres du CÉ. Elle souhaite que la participation des gens se fasse dans un espace agréable. Elle prône les valeurs suivantes : respect et écoute des opinions et perspectives de chacun. Elle encourage la discussion et l'atteinte de consensus, plutôt que les votes. De cette manière, il n'y a pas de perdant ni de gagnant. Elle tente autant que possible de terminer les réunions en 2 heures, tel que défini dans la régie interne.

Pour information :

- Les nouveaux membres sont priés de faire suivre la formation sur le CÉ disponible sur le site du ministère de l'Éducation sous forme de capsules. La direction enverra un courriel avec toutes les informations à ce sujet.

Sophie Brousseau présente les projets de l'OPP.

- Budget demandé pour les semaines de remerciement (direction, service de garde, enseignants). L'OPP demande 350\$ pour l'année afin d'acheter des petites gâteries pour les membres de l'équipe école.

*Résolution 2023-09-28-07*

Véronique propose l'approbation du budget de 350\$ demandé par l'OPP, Pascal seconde.

- Projet récolte et échange de patins : L'OPP propose la tenue d'une activité d'échange de patins. L'OPP récolterait des patins que les parents pourraient venir chercher à « prix doux ». L'idée a été lancée de coupler cette activité avec les paniers de Noël. L'OPP verra si c'est opportun.

*Résolution 2023-09-28-08*

Bernard propose l'approbation de l'activité échange de patins, Salomé seconde.

- Marché de Noël. L'évènement aura lieu le jeudi 7 décembre, après l'école. L'OPP demande l'approbation de deux levées de fonds, soit la vente des sapins et d'huile d'olive, puisque des démarches doivent être entamées dès maintenant pour les organiser. L'achat est fait avant le marché et les parents viennent chercher leur sapin au marché de Noël. Véronique Bussières en profite pour souligner l'importance que les levées de fonds soient en accord avec les valeurs de l'école (produit locaux, bio, éthiques, dans la mesure du possible). Sophie reviendra avec une proposition sur la présence des commerçants du quartier au marché de Noël. L'argent des levées de fonds servira aux projets de l'OPP pour les élèves.

*Résolution 2023-09-28-09*

**Véronique** propose l'approbation des 2 levées de fonds, soit la vente de sapins et d'huile d'olive. **Louis** seconde.

Le directeur soulève le point que l'école a besoin d'argent pour venir en appui à diverses lacunes dans l'école. Étant donné qu'elle est classée « favorisée », l'école ne reçoit pas autant de financement que les écoles défavorisées. Il est mentionné qu'il faudra rediscuter de ce sujet. Il est suggéré que les levées de fonds devraient aussi servir aux achats pour subvenir aux besoins de l'école, tels que l'amélioration de la bibliothèque.

Jonathan Bécotte suggère d'aller chercher des commandites de partenaires corporatifs. Dino Spassatempo dit qu'il se penche sur le sujet.

Le surplus reporté du fonds des parents s'élève à 73 274\$. Il ne faut pas tout flamber, mais l'argent peut servir à de tels projets.

Véronique demande à la direction qu'elle présente lors du prochain CÉ les besoins précis de l'école qui auraient besoin de financement.

## 11. Mot de la direction

### Pour information :

- Anglais intensif. Dino fait le topo des critères de sélection (notes et bon comportement) et le processus de sélection. La direction va investiguer sur la raison de faire le processus de sélection si tôt dans l'année.

### Pour approbation ou adoption :

- Chantal Sweeney a présenté les activités planifiées pendant les journées pédagogique du service de garde.

#### *Résolution 2023-09-28-10*

Véronique Bussièrès propose l'approbation des sorties. Secondé par Catherine.

- Présentation de la réglementation.  
Peu de changement à signaler sauf la mise à niveau des frais demandés aux parents. Le prix du service de garde s'élève maintenant à 11,75\$ par enfant par jour pour les journées pédagogiques.

#### *Résolution 2023-09-28-11*

Véronique Bussièrès propose l'adoption de la réglementation. Bernard seconde.

- Sorties organisées et proposées par les enseignants :
  - Centre aquatique de Rosemont. Sans coût. À chaque deux semaines.
  - Visite en classe de Neurone Atomique. Couvert par une mesure ministérielle.
  - Animation sur les Incas pour les troisièmes années. Couvert par une mesure ministérielle.
  - Sortie de Vélo au parc Maisonneuve par Rosemary le vendredi 6 octobre et par Bernard le 29 septembre.

#### *Résolution 2023-09-28-12*

Les sorties proposées par les enseignants sont acceptées à l'unanimité. Proposé par Simon Fournier et secondé par Chantal Sweeney :

*Résolution 2023-09-28-13*

Véronique Bussière propose l'approbation de toutes les sorties gratuites dans l'arrondissement Rosemont (Parc, Piscine, Bibliothèque, etc.) ainsi que toutes les autres sorties soumises. Catherine Seconde.



*Secrétaire et présidente (Véronique Bussières)*



*Directeur par intérim*

**12. Mot de la représentante des enseignants.e.s**

Les enseignants n'ont rien de particulier à partager.

**13. Mot du/de la représentant.e au Comité des parents – région Centre**

Aucun.

**14. Varia**

**15. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis**

Points à reporter au prochain CÉ

- Régie interne
- Présentation du budget-école

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Faire l'état des besoins de l'école qui pourraient être financés par les fonds du CÉ ou des levées de fonds	Dino	24 octobre 2023	

**16. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 19:52

\_\_\_\_\_  
*Présidente (Véronique Bussières)*

\_\_\_\_\_  
*Directeur par intérim*